

# LA RENOUÉE DU JAPON

## Une plante invasive

**La Sylve a inscrit dans ses statuts, dans son objet-même, le souci de l'environnement.**

**Aussi a-t-elle répondu positivement à la demande de SITRARIVE concernant l'arrachage de la renouée du Japon. De quoi s'agit-il ? Le presque acronyme Sitrarive désigne le syndicat intercommunal et interdépartemental d'aménagement et d'entretien de la Thève, de la Vieille Thève, de la Nouvelle Thève, du ru Saint-Martin et de leurs affluents ; c'est un organisme qui a ainsi, depuis 1988, une vue d'ensemble du bassin, depuis le sortir de l'étang de l'Épine à Mortefontaine jusqu'à la confluence dans l'Oise.**

**Or Sitrarive a constaté une invasion inquiétante de certaines berges par une plante exotique invasive, la renouée du Japon, qui, si on laisse faire, continuera de progresser et finira par coloniser de façon exclusive toutes les berges situées en aval.**

**Dès 2017, La Sylve s'est associée à l'action de l'organisme institutionnel pour essayer d'endiguer cet envahissement, en participant activement aux campagnes d'arrachage de la renouée du Japon qui envahit les rives de la rivière à la sortie de Coye.**

### Plantes envahissantes et plantes invasives

**B**ien que cette distinction n'ait pas un caractère absolument scientifique, on distingue communément plantes envahissantes et

plantes invasives. Les plantes envahissantes sont des espèces indigènes, locales, implantées depuis très longtemps, comme par exemple l'ortie, que tout le monde connaît bien, mais dont personne ne s'inquiète : en effet si leur progression certes peut être forte, ces plantes ne déséquilibrent pas pour autant le milieu naturel. Alors que les invasives viennent d'autres contrées, voire d'autres continents, et colonisent d'une manière exclusive et anarchique une zone donnée jusqu'à épuisement et disparition des autres espèces.



### Plantes invasives

Depuis de nombreuses années, des espèces de plantes exotiques invasives, importées volontairement ou non, souvent plantes d'ornement échappées des jardins, colonisent inexorablement les lieux sauvages, les jachères et les terrains laissés en friches. Elles sont une des causes de la perte de biodiversité dans les campagnes car elles sont exclusives, c'est-à-dire qu'elles ont tendance à écraser et interdire toutes les autres espèces. Dans leur milieu d'origine leur progression est limitée par les autres espèces autochtones, mais cet équilibre peut être fragile

et quand elles arrivent sur un autre terrain, elles peuvent se mettre à proliférer. Certaines peuvent même avoir un impact sur la santé (allergies, brûlures, intoxications) ou sur les activités humaines et sur l'économie (agriculture, sylviculture, navigation).



Pour ce qui concerne le nord-ouest de la France et donc la Picardie, l'ensemble de ces plantes exotiques colonisatrices a été recensé par le CNBL, l'observatoire botanique national de Bailleul qui a édité un ouvrage comportant 30 fiches permettant de les reconnaître et de les maîtriser.

C'est un ouvrage de référence.

## La renouée du Japon

Parmi ces plantes invasives avérées, l'une des plus répandues est la renouée (renouée du Japon, de Sakhaline et de Bohême), originaire d'Asie orientale, introduite en Europe au cours du XIX<sup>e</sup> siècle en raison de ses propriétés esthétiques et mellifères. Oui, la renouée offre de jolis bosquets fleuris mais elle finit par former des fourrés très denses, difficilement pénétrables qui monopolisent tout l'espace. Il est extrêmement difficile d'en venir à bout car ses racines se développent en rhizomes inextricables ; très vivace elle perce même le bitume.



En outre la renouée produit des substances toxiques qui provoquent la nécrose des racines des autres espèces et leur disparition.

## Les bio-indicateurs

Les bio-indicateurs sont des organismes vivants, végétaux ou animaux, dont l'observation permet de repérer la présence ou les effets de substances polluantes. Ils sont des outils d'évaluation de la qualité de l'environnement. Leur observation remplace des méthodes plus lourdes d'analyse du sol et de l'air.

La renouée du Japon peut être un indicateur de pollution des sols par des métaux lourds.

Biotope primaire : dans leur aire d'origine (Japon et îles Sakhaline), les différentes espèces de renouée colonisent les pentes de volcans, où elles poussent sur des sols métallifères.

Biotopes secondaires : en Europe et en Amérique, ces renouées asiatiques colonisent de préférence les terrains à nu ou les milieux perturbés, tels que :

- les chantiers de construction,
- les friches industrielles,
- les fossés, accotements et talus des voies de circulation, notamment les voies de chemin de fer,
- les anciennes décharges de déchets,
- et les berges des fleuves et rivières polluées en métaux.

Ainsi, la présence de renouée est souvent l'indice de graves déséquilibres du sol, avec une pollution en métaux, particulièrement en métaux lourds et aluminium.



Le fait est qu'à Coyella-Forêt, nous intervenons sur un terrain qui visiblement sert de décharge, notamment aux "déchets verts", mais pas uniquement.

## Campagnes d'arrachage

Une première séance a eu lieu le 29 juin 2017 : sectionnement et arrachage des tiges, extraction des rhizomes. Mais il a fallu renouveler l'opération les mercredis 27 septembre et 25 octobre.

Le 29 novembre 2017, nous avons procédé à l'arrachage des dernières souches apparentes le long de la berge gauche de la Thève, à l'aplanissement de la rive et à la plantation de boutures de saule qui, si elles prennent bien racine, devraient faire concurrence à la renouée, aussi bien par le développement racinaire que par la propagation d'une ombre défavorable à la renouée qui aime la lumière.



Passent l'hiver et le printemps. Réenfilant nos gants et chaussant nos bottes, nous reprenons bêches, sécateurs et râteaux le 30 mai 2018. La renouée a repoussé partout, mais quelques orties et d'autres plantes arrivent timidement à se faire une petite place. Nous reprenons vaillamment les séances d'arrachage les 27 juin, 25 juillet et 14 novembre, avec parfois l'impression d'être comme Sisyphe, attelés à une tâche sans fin. Il est vrai que la sécheresse de cette année n'a sans doute pas aidé les jeunes saules à faire racine. On parle également de planter des graminées pour essayer de faire concurrence à l'invasion.



Cependant les actions répétées d'arrachage minutieux ont permis de limiter la prolifération ; le foyer le long de la berge a fortement diminué.

## Précautions à prendre

**Attention ! Pour éviter toute dissémination, ne mettez surtout pas les déchets de renouée au compost.**

La renouée se dissémine par multiplication végétative à partir de fragments de rhizomes et de boutures de tiges : chaque fragment de la plante peut ainsi donner naissance à un nouvel individu. C'est souvent bien involontairement que de la terre contenant des morceaux de rhizomes est colportée, contribuant ainsi à la propagation de la plante dont on voudrait se débarrasser !

Donc si vous arrachez de la renouée, il est formellement déconseillé de mettre les rhizomes dans votre compost ou dans les déchets verts susceptibles de partir au compostage. Ce serait pire que tout. Le mieux serait de pouvoir brûler sur place les plants arrachés, mais les feux sont interdits.

Pour s'assurer qu'ils ne vont pas se disperser, se multiplier et prospérer, **ils doivent être mis dans les poubelles grises**. Ainsi seront-ils éliminés par incinération.

**La renouée est capable de soulever le bitume. Vous en trouvez un exemple route des Étangs, probablement du fait que la terre a été remuée et que des débris de rhizome ont été répandus. Soyez vigilants ! Ne la laissez pas grandir et proliférer ! Plus vous attendez, et plus vous aurez de mal à vous en débarrasser.**

---

Par Jacqueline CHEVALLIER

---

---

sources : *Plantes exotiques envahissantes du nord-ouest de la France – 30 fiches de reconnaissance et d'aide à la gestion*, Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, 2015

<http://www.valleeducousin.fr/spip.php?article60>